

# Enquête judiciaire et Enquête technique

## Rappel Annexe 13 OACI

Toute enquête réalisée conformément aux dispositions de l'Annexe 13 sera **distincte de toute action judiciaire ou administrative visant à déterminer les fautes ou les responsabilités.**

## 2) La justice

### ENQUETE JUDICIAIRE

#### BUT

Détermination des fautes et des responsabilités

Déterminer les causes de l'événement et des décès avec des faits avérés – charge de la preuve

Déterminer les responsabilités pénales des personnes physiques ou morales.

Procédure pénale - Jugement

### ENQUETE TECHNIQUE

#### BUT

Prévention des futurs accidents

Déterminer des causes et facteurs contributifs.  
L'enquête ne vise nullement à la détermination des fautes ou des responsabilités.

Rapport d'enquête anonyme

Emission de recommandations de sécurité

# Phase « Go-team »

Plusieurs intervenants :

**1 ) Les secours**

Ils ont la **priorité**. Secours et assistance aux personnes avant tout.

**2 ) Les représentants de la justice.**

Enquête **judiciaire**.

**3) Les enquêteurs techniques**

**4 ) La presse.**

Peuvent être présents

# La justice

Qui représente la justice sur un site d'accident ?

Ce peut-être : **les gendarmes - GTA -** (hors zones urbaines) **ou la police** (zones urbaines)

Parfois accompagnés d'un **procureur** ou d'un **juge d'instruction**.

Ils dirigent l'enquête judiciaire.

Il est **IMPORTANT** de se faire connaître auprès d'eux avant un accident :

- Envoi de documents, rencontres/réunions, exercices, protocoles d'accord.

Sur site : **se présenter puis dès que possible faire un point de situation.**

Le travail des enquêteurs techniques et des enquêteurs judiciaires **se fait en même temps**. Intérêt de savoir qui fait quoi.

# Site accident Germanwings



**Le partage entre l'autorité judiciaire et l'autorité d'enquête**  
**Se fait pendant et/ou après la phase site**

# La justice

Pour le partage d'éléments, tout dépend de l'accord préalable passé entre les deux parties (Justice et BEA).

En général :

- Placement sous scellés judiciaires des éléments d'intérêt commun
- Transfert d'éléments sous scellés judiciaires formalisée par procès-verbal

*Ex : documents de bord, pièces et éléments d'avions (enregistreurs de vol par ex), prélevés sous scellés et PV de justice.*

- Eléments remis au BEA pour exploitation puis transmission des résultats à la justice par le BEA.

Ce peut-être aussi des éléments obtenus au cours de l'enquête (cf video de Lognes)

# Coordination des enquêtes

## ■ Cadre dans l'accord BEA-Justice du 16 septembre 2014

➤ Art 12-3 [...] le BEA] et [...] les autorités judiciaires...] coopèrent entre elles sur la base d'accords préalable.

### ➤ Contenu de l'accord BEA-Justice :

- Information réciproque de la connaissance d'un accident.
- Évolution, clôture : information sur l'évolution de la procédure judiciaire, **envoi du rapport BEA à la justice**
- Accès au site :

- Libre accès sous réserve de justifier lien avec le BEA
- Chaque partie assure la **sécurité des ses intervenants**

- Sécurisation du site assurée par Police ou Gendarmerie (police administrative / préfet)
- Constatations :

- Normalement effectuées en parallèle par chaque partie
- Possibilité d'exploitation des constatations BEA dans le cadre de l'enquête judiciaire, et réciproquement
- Recommandation de placement **sous scellés judiciaires** des éléments d'intérêt commun
- Transfert d'éléments sous **scellés judiciaires formalisée par procès-verbal**
- Concertation pour examens ou analyse risquant l'altérer l'élément

# Partage BEA – Justice

## Cas concret

**Accident** de l'avion Cessna F172N  
immatriculé **F-GCHO**  
survenu le 30 juin 2024

En route vers l'aérodrome de Lognes-Émerainville (77)

Heure	Vers 15 h 38
Exploitant	Aeroflight
Nature du vol	Vol local
Personnes à bord	Pilote et deux passagers
Conséquences et dommages	Pilote et passagers décédés, avion détruit

# Partage BEA – Justice

## Cas concret

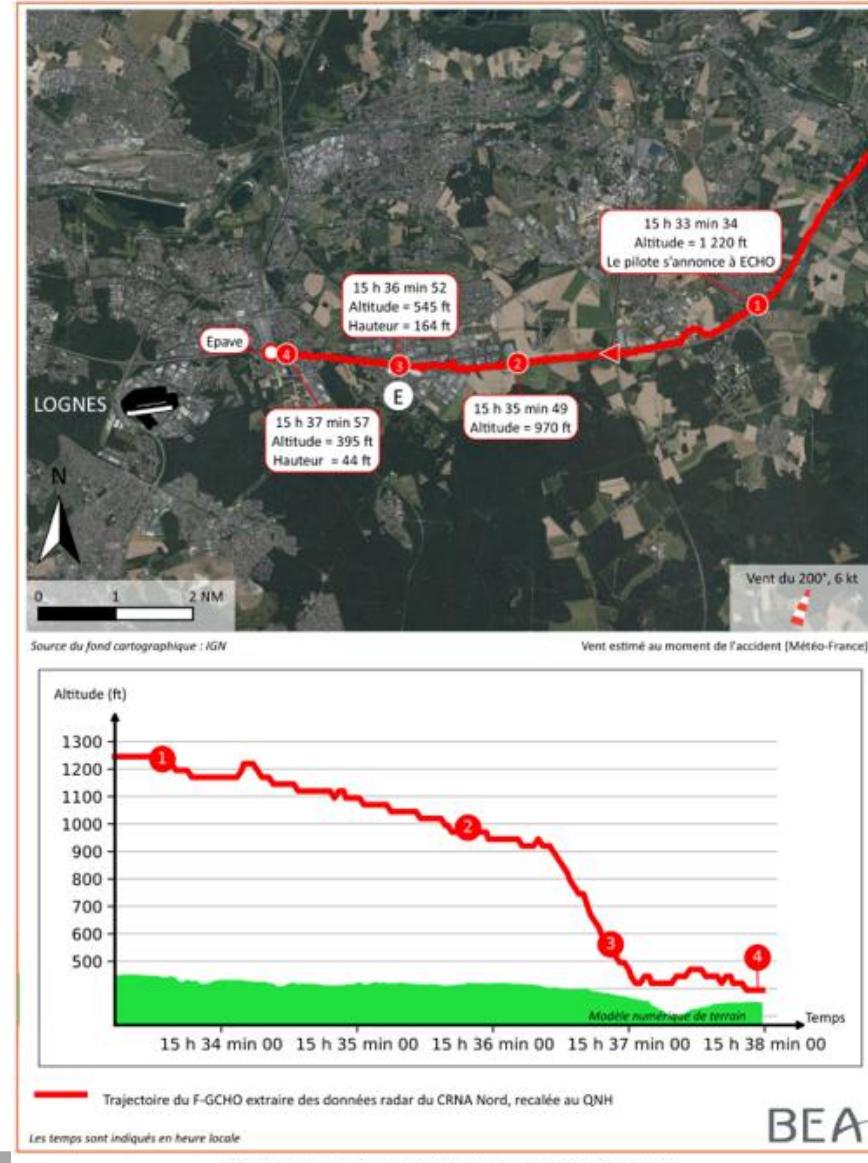


Figure 1 : trajectoire de la fin du vol (source : RFA)



# Suite



# Partage BEA – Justice

Cas concret

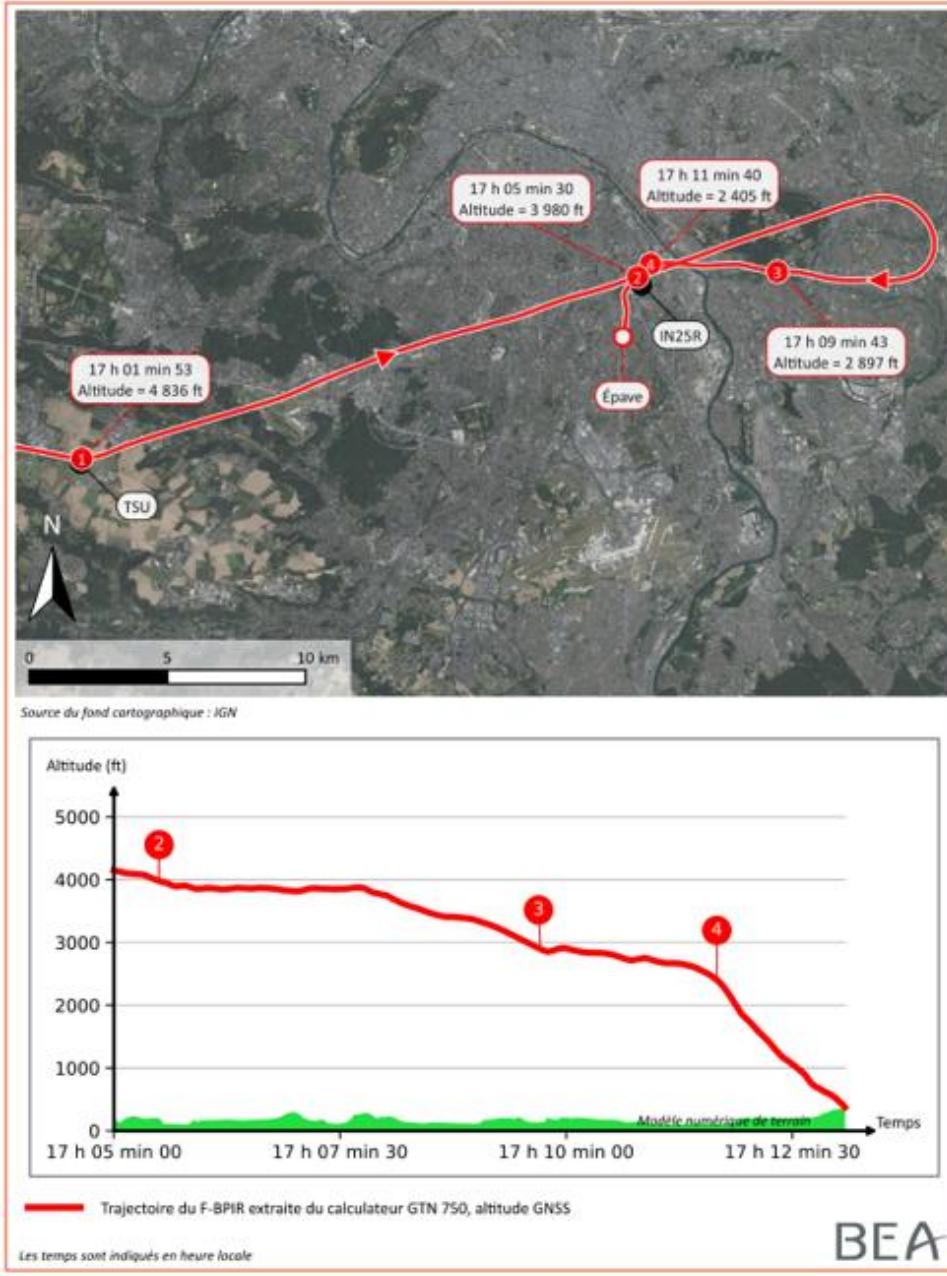
Vidéo accident remise au BEA par la justice (GTA)



# Formulations et connotations différentes

## BEA - Justice

**Accident** survenu au Piper PA30  
immatriculé **F-BPIR**  
le lundi 4 décembre 2023  
à Villejuif (94)







## Formulation de la cause par le BEA

Perte de puissance des moteurs, liée à une erreur de sélection  
des réservoirs de carburant,  
non détectée lors des vérifications avant le décollage et en vol.

## Formulation de la cause par la justice

Manquement à une obligation particulière de sécurité  
ou

Mise en danger de la vie d'autrui

(code pénal)

**Je vous remercie**

**Avez-vous des questions ?**